

Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles
International Journal of Sociocultural community development and practices
Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales



L'animation rurale pour l'émancipation des populations : des perspectives pour le développement du Sénégal

Assane Diakhate

Number 8, 2015

La participation et l'animation : processus et finalités
Participation and sociocultural community development: Processes and purposes
La participación y la animación: procesos y finalidades

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1100189ar>
DOI: <https://doi.org/10.55765/atps.i8.488>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

ISSN

1923-8541 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Diakhate, A. (2015). L'animation rurale pour l'émancipation des populations : des perspectives pour le développement du Sénégal. *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles / International Journal of Sociocultural community development and practices / Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales*, (8), 55–62.
<https://doi.org/10.55765/atps.i8.488>

Article abstract

The failure of participative development projects must be thought starting from their objectives, their contents and the methods used by the government to involve the concerned populations. Yet, in Senegal, at the instigation of the partners, several projects are realized without preliminary consultation and turn out often unsuitable for needs and habits of local populations. Problems in the appropriation of these projects, their execution and expected achievement raise in the way. The author proposes here a report by showing the relevance of the method of rural animation introduced by Mamadou Dia, Senegalese head of government from 1958 till 1962, and identifies paths to think about sociocultural community development' dynamic as an effective method to conduct development projects more widely in the countries of sub-Saharan Africa.

© Assane Diakhate, 2015



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



L'animation rurale pour l'émancipation des populations : des perspectives pour le développement du Sénégal

Assane Diakhate

Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal
adiakhate@hotmail.com

L'échec de projets de développement participatif doit être pensé à partir de leurs objectifs, de leurs contenus et des méthodes employés par les gouvernants pour impliquer les populations concernées. Or, au Sénégal, sous l'impulsion des partenaires, plusieurs projets sont réalisés sans consultation préalable et s'avèrent souvent inadaptées aux besoins et aux habitudes des populations locales. Se posent alors des problèmes dans l'appropriation de ces projets, leur exécution et l'atteinte des résultats escomptés. L'auteur dresse ici un état des lieux en montrant la pertinence de la méthode d'animation rurale initiée par Mamadou Dia, chef du gouvernement sénégalais de 1958 à 1962, et propose des pistes de réflexion pour une animation socioculturelle dynamique comme méthode efficace de conduite des projets de développement plus largement dans les pays d'Afrique subsaharienne.

Mots-clés : animation, participation, milieu rural, projet de développement, Afrique

The failure of participative development projects must be thought starting from their objectives, their contents and the methods used by the government to involve the concerned populations. Yet, in Senegal, at the instigation of the partners, several projects are realized without preliminary consultation and turn out often unsuitable for needs and habits of local populations. Problems in the appropriation of these projects, their execution and expected achievement raise in the way. The author proposes here a report by showing the relevance of the method of rural animation introduced by Mamadou Dia, Senegalese head of government from 1958 till 1962, and identifies paths to think about sociocultural community development' dynamic as an effective method to conduct development projects more widely in the countries of sub-Saharan Africa.

Keywords: sociocultural community development, participation, rural area, development project, Africa

El fracaso de proyectos de desarrollo participativo debe ser pensado a partir de sus objetivos, de sus contenidos y de los métodos empleados por los gobernantes para implicar a las poblaciones concernidas. Entonces, en Senegal, bajo el impulso de los comanditarios, varios proyectos son realizados sin consulta previa y a menudo se revelan inadaptadas a las necesidades y a las costumbres de las poblaciones locales. Se plantean entonces problemas en la apropiación de estos proyectos, su ejecución y la ofensa de los resultados contados. El autor levanta aquí un estado de los lugares mostrando la pertinencia del método de animación rural iniciada por Mamadou Dia, jefe de Gobierno senegalés del 1958 al 1962, y propone pistas de reflexión para una animación sociocultural dinámica como método eficaz de conducta de los proyectos de desarrollo más ampliamente en los países de África subsahariana.

Palabras clave : animación, participación, campo, proyecto de desarrollo, África

Si l'animation socioculturelle est une pratique répandue et largement partagée, ses objectifs et orientations restent tributaires des réalités vécues par les populations des territoires où elle se déroule. Dans certaines localités, elle cible les jeunes et leur espace d'évolution. Elle se propose d'être une école parallèle en remplissant une mission d'éducation non conférée aux institutions éducatives publiques ou privées.

Pourtant, à y réfléchir de plus près, l'animation peut être conçue pour des problématiques beaucoup plus larges et peut englober les questions de développement tant sur le plan social et culturel qu'économique et politique. Elle s'occupe des questions d'émancipation, de citoyenneté de développement participatif. Les finalités de l'animation sont dans une large part similaire à celle de l'éducation. En s'engageant dans une logique d'émancipation, tout projet d'animation sera politique. Ainsi l'objectif assigné à l'animation des premiers dirigeants du Sénégal dans l'autonomie et dans l'indépendance (1958-1960) sera l'émancipation des masses paysannes et urbaines. Leur parti pris se justifie par cette nécessité qui incombe à toute société opprimée de se libérer et à tout secteur négligé de se revaloriser.

Notre positionnement théorique est tout d'abord politique car, à l'instar de Mamadou Dia et de tant d'autres politiciens et penseurs, beaucoup de projets d'animation sont conçus sans soubassement politique. C'est ce qui pousse l'ancien président du conseil à considérer l'animation comme méthode opératoire de mise en œuvre de son projet de société lorsqu'il affirme : « Hier, on disposait d'un outil idéologique – le socialisme concret ou en action – d'un outil technique – la planification démocratique ascendante qui va de la base au sommet – et de structures d'encadrement animatrices et formatrices (animation rurale et coopératives) »¹.

L'étude proposée dans ce texte est d'abord rétrospective, partant des débuts de l'animation au Sénégal à nos jours. Dans cette partie, on reviendra sur la genèse de l'animation et sur ses caractéristiques principales. Ensuite, dans une démarche prospective, nous tenterons de jeter les jalons d'une animation pour un Sénégal émergent. Mais il faudra au préalable montrer les limites des actions de développement participatif initiées dans certains projets et programmes nationaux de développement.

Contexte et finalité de l'animation rurale

L'animation rurale, telle que conçue par Dia, a débuté avec l'application de la loi Cadre qui conférait aux États d'Afrique occidentale française l'autonomie dans la gestion administrative et économique. En tant que chef de gouvernement, Mamadou Dia décide de mettre en œuvre son projet de société. Il faut souligner que l'homme est un socialiste qui entend marquer la différence avec tout acteur politique qui inscrit son action dans un « *verbalisme socialisant ou libéralisme non libertaire* ». Il mène un combat pour une libération nationale et pour une affirmation de l'identité culturelle des colonisés.

Sans y revenir dans le détail, on ne peut pas ignorer que le prétexte d'intervention du colonisateur était qu'il fallait « *cultiver ces peuples barbares* ». Investi de la lourde mission de conduire l'action du gouvernement sénégalais, Dia décide de s'attaquer au système d'action sous-jacent à cette philosophie.

1. Dia, M. (1988), *Le Sénégal trahi Un marché d'esclaves*. Paris : Selio.

C'est le capitalisme et l'impérialisme, ou en d'autres mots, c'est l'oppression des paysans, qui font que, soumis à la culture arachidière imposée par le colon, ils ne tirent guère profit de leur récolte. Dans ce système, le paysan ignore tout des enjeux liés au commerce de l'arachide, de l'intérieur comme de l'extérieur. Il est complètement noyé dans l'économie dite de traite dominée par les navigateurs. Ils venaient acheter et exporter avec une totale emprise sur les prix qu'ils fixaient au profit des métropolitains et au détriment du pauvre paysan. Les paysans subissaient la loi du traitant qui leur prêtait les semences, leur achetait les récoltes à un prix dérisoire et l'exportait aux huileries basées aux grandes villes de la Métropole comme celle de Marseille. C'est un système d'exploitation du travail où

celui qui est bénéficiaire de cette exploitation n'aura comme loi que de permettre à la force de travail de se reproduire. C'est-à-dire que le prix du travail permette au travailleur d'avoir à manger, de reconstituer ses forces pour pouvoir travailler demain et de pouvoir faire des enfants pour que, lorsqu'il sera vieux et usé, d'autres travailleurs viennent sur le marché dans les mêmes conditions. (Dia, 1988, citant Colin, 1980 : p. 119).

Le paysan était enfermé dans un engrenage. Il était à la merci du traitant à qui il était obligé de vendre sa récolte. Celui-ci reprenait la quasi-totalité des revenus car il lui avait déjà prêté des denrées de première nécessité (huile, pétrole, sucre etc.).

Pour Dia, il faut changer ce système. Sa stratégie était de donner le pouvoir au paysan en lui permettant de le comprendre et de le contrôler. Car jusque là, le système est accaparé par des puissances extérieures représentées par les traitants.

Face à cette situation, Dia avait pour ambition l'unité nationale et l'émancipation du Sénégalais nouveau. La population était divisée en deux catégories. Les Sénégalais étaient, pour une large majorité, hormis les citoyens français habitant les communes de Gorée, Dakar, Rufisque et Saint-Louis, des sujets français. Pour cela, il faut lutter avec eux. C'est alors qu'il entreprend l'animation conscientisation, pour paraphraser Paulo Freire.

Ici, le rapprochement est possible entre les deux hommes. Pour Freire, il fallait libérer les peuples opprimés en rejetant l'éducation « bancaire » en faveur d'une éducation conscientisation basée sur le dialogue conjuguant à une action réflexion, alors que Dia trouve qu'à l'école coloniale ou à l'école tout court, on n'apprend pas à contrôler ni à comprendre le système qui opprime aussi les masses paysannes tout comme celles urbaines. Il prône une animation conscientisation en donnant aux paysans les moyens d'analyser et de comprendre le système. C'est là le premier objectif et la première finalité de l'animation rurale.

L'animation rurale a aussi une autre finalité très importante : c'est le façonnement d'un sénégalais nouveau, conscient de sa situation et de ses nouvelles responsabilités car il vient juste d'accéder d'abord à l'autonomie puis à l'indépendance.

Atteindre un tel objectif appelle à un changement de comportements et d'attitudes. Il faut que le citoyen soit conscient de sa nouvelle situation d'homme libre devant prendre son destin en main et relever les défis du progrès et du développement. Il est alors nécessaire d'entraîner les masses paysannes, par une action éducative appropriée, c'est dire une conscientisation, à leur responsabilité civique, économique, sociale et culturelle afin de bâtir un État sénégalais pour les Sénégalais et par les Sénégalais.

La mise en œuvre d'une telle politique était fondée sur le respect de l'être humain. Les méthodes n'étaient pas verticales. La relation pédagogique était horizontale, du début à la fin. La liberté et la

prise en compte de la personnalité et des potentialités du paysan étaient rigoureusement observées tant au niveau des structures de l'animation qu'au niveau de la démarche employée.

L'organisation de l'animation

Dans sa politique d'animation, l'État avait inscrit toutes les activités dans une organisation bien définie. Une direction de l'animation est créée en 1959 et basée au ministère du plan. Cette direction avait sous sa tutelle 56 centres d'animation masculins et 12 centres d'animation féminins. Ces centres étaient installés dans les différentes subdivisions administratives du pays : régions, départements, arrondissements. Ils avaient pour buts principaux : la refondation des activités de développement du pays et la participation active des populations. Les populations sont ainsi amenées à assumer leur citoyenneté en participant à l'effort de développement et la mise en place de structures modernes de l'État.

Dans l'objectif d'améliorer les résultats des centres et d'étendre leurs retombées sur toute la population, l'État procède à l'extension de leur intervention en en mettant en place dans les grandes villes et centres urbains. La Direction de l'Animation change de nom et devient Direction de l'Animation et de l'Expansion. Cette réorganisation incluait la participation de toutes les catégories sociales.

À côté de ces structures, Dia a mis en place, au cœur de la politique d'animation, des coopératives de développement, soit un autre levier très important. L'idée était de permettre aux paysans de se regrouper dans une structure qu'ils formeront eux-mêmes et dont le fonctionnement et la loi leur reviendraient. Il fallait faire de sorte qu'il n'y ait aucune ingérence dans de l'État, ni des puissances extérieures.

Le statut d'animateur n'était pas sous-tendu par une rétribution quelconque. La tâche était bénévole. Les animateurs ne jouissaient pas de droits particuliers. Il y a lieu de remarquer que Dia et son gouvernement avaient pour souci de ne pas octroyer certains privilèges aux animateurs afin de constituer une certaine catégorie sociale qui se mettrait au dessus des masses paysannes. Il ne fallait pas créer ce type de fonctionnaire du village tel que décrit par Colin :

le fonctionnaire qui travaillait dans le monde rural était, en effet, un petit roi. Il était tout seul à exercer le pouvoir face à la communauté et personne ne pouvait contrôler ce qu'il faisait. On se soumettait à son autorité. Tous les paysans ont le souvenir du fonctionnaire, pas seulement de l'administrateur, du commandant, qui arrivaient au village comme de petits rois (Dia, 1988 citant Colin, 1980 : p. 122).

L'animateur est donc choisi parmi les paysans et par eux, car l'objectif est de mettre en place des éducateurs auprès des paysans. Ces derniers sont formés dans des séminaires pour une durée de 15 jours environ, formation à l'issue de laquelle l'animateur est chargé de faire la démultiplication au village. Sa tâche sera encadrée et renforcée par l'équipe du CER. Dans ces équipes se retrouvent les agents de l'État sur place (l'agent du service d'élevage, l'infirmier, la sage femme et les enseignants). Ces fonctionnaires participaient de leur mission principale aux activités d'animation.

La méthode d'animation rurale de Dia obéissait à une pédagogie horizontale adaptée au milieu et au contexte. C'était une pédagogie active qui mettait au centre les paysans vers lesquels l'action était dirigée.

L'animation de la conscientisation

La méthode conçue est une véritable pédagogie de la conscientisation. Elle permet un éveil des consciences et conduit les masses à leur unité. C'est une animation de la responsabilité dans le sens où les masses paysannes ont droit à une formation adaptée à leur situation, à leurs aptitudes tout comme à leurs attitudes. Elle permet d'asseoir un développement personnel de l'individu et l'actualisation de son potentiel tout en le sensibilisant à son rôle dans la société.

Cette animation cultive l'identité culturelle et la fierté chez l'individu. Elle développe l'engagement à participer à un projet de société qui a pour ambition la paix, la justice et la solidarité nationale.

La méthode d'animation de Dia est aussi écologique car elle amène le paysan à être conscient de son rôle face à l'environnement et à l'équilibre écologique.

L'animation, de la participation et de l'autonomie

La méthode d'animation de Dia est celle de la participation. Le paysan prend une part active dans sa formation. C'est une formation pour et par le paysan. La méthode n'est pas verticale, mais horizontale. Le paysan s'approprie les objectifs et les moyens de l'apprentissage. La plupart des séances de formation sont faites dans la langue nationale et la communication orale est privilégiée. Cette méthode a un ancrage dans les réalités du paysan et prend en compte sa situation, son histoire et son contexte socioculturel.

En outre, elle permet une maîtrise et une connaissance de soi : une condition nécessaire à la construction de l'autonomie.

L'animation de la coopération

À y voir de plus près, on peut effectivement considérer que l'animation rurale est une animation à la coopération. Elle développe des habiletés sociales par le travail d'équipe et la solution de problèmes collectifs. Elle engage le groupe à l'entraide et à la collaboration. Ici, les apprenants arrivent à entreprendre des actions de développement et parviennent à relever des défis collectifs.

Voilà, en quelques lignes, les fondements de l'animation rurale entamée par Dia. Cette démarche perdra tout son sens et son envol à partir des événements de décembre 1962. Toutefois, peu après, Dia est accusé de coup d'État et est emprisonné pendant plus d'une dizaine d'années. Les initiatives prises par le « *plan du reboisement, de la reconstruction des pâturages et d'hydrauliques pastorales, de l'intensification de la recherche agronomique et de la vulgarisation des techniques subirent un frein et furent abandonnés* ». (Dia, 1988 : p. 127). Après cette longue interruption, où en est l'état actuel de l'animation au Sénégal ?

Une autre orientation de l'animation

Il faut noter que les structures mises en place par Dia existent toujours mais ont muté dans d'autres directions. C'est ainsi que les CER existent, mais dépendent de la direction du développement local.

Les comités régionaux de développement (CRD), ceux départementaux (CDD) et locaux (CLD) fonctionnent mais se réunissent rarement et traitent des problématiques différentes. On les voit à l'œuvre souvent lors des cérémonies religieuses *magal* (pèlerinage local vers un lieu saint) ou *Gamou* (nuit du prophète).

Il faut aussi noter la mise en place par l'État d'une Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative. Dans cette direction, l'animation s'inscrit dans le cadre de la politique de la jeunesse. Elle contrôle et accompagne les activités des collectivités éducatives. Elles sont définies comme étant

des regroupements à durée déterminée d'enfants, d'adolescents ou de jeunes à l'occasion des vacances scolaires ou de temps libre pour mener ensemble des activités destinées à leur épanouissement moral, psychologique, culturel et/ou à leur insertion socioéconomique. (Actes des assises nationales sur les collectivités éducatives, juin 2005, p. 23).

Leur objectif est de trouver des réponses aux problèmes de la jeunesse en recourant à des techniques d'animation appropriées.

Il est évident que l'animation telle que conçue et mise en œuvre par Dia est largement différente de celle menée par les différents gouvernements du Sénégal qui ont ensuite conduit les politiques de développement depuis 1962 à nos jours. Elle néglige un volet économique qui reste primordial pour les pays en développement. Elle pourrait s'intéresser aux grands projets de développement, qui sont conduits en marge des populations auxquelles ils sont destinés.

L'échec des différents projets et plans nationaux

Soulignons que vers les années 1980, sous l'impulsion des bailleurs de fonds (FMI, Banque mondiale), les États africains, dont le Sénégal, ont appliqué des plans d'ajustement structurel et de nouvelles politique dénommées « Nouvelles politiques Agricoles (NPA) » ou « Nouvelles politiques Industrielles (NPI) ».

Ces nouveaux dispositifs ont fini par échouer car les gouvernements ont suivi les consignes des puissances extérieures sans prendre en compte des réalités locales et l'implication effective des populations souvent sceptiques face aux initiatives des gouvernants. Car ces derniers sont la réputation de faire beaucoup de promesses qu'ils ne respectent jamais et trop peu d'actions concrètes susceptibles de changer leur vie. En outre, les collectivités locales n'impliquent pas les populations dans l'identification de leurs priorités et les projets à mettre en œuvre.

Une absence d'étude du milieu

La faillite des différents projets et programmes a aussi d'autres explications. On peut citer l'insuffisance des études préliminaires du milieu. En effet, ceux qui proposent les projets ne cherchent pas à prévoir l'accueil que feraient les populations de ces initiatives. La plupart du temps, ils viennent en campagne sans avoir au préalable procédé à une évaluation des besoins, à une étude de la situation ou des problèmes, négligeant ainsi les démarches indispensables à la réussite de tout projet. Nous sommes confrontés à des experts qui arrivent dans les lieux sans considération aucune à l'égard des paysans. Ils se comportent comme s'ils étaient dans un milieu inculte où tout le monde a tout à apprendre. Ils prennent des mesures et initient des actions non conformes aux vœux des populations cibles.

Des interventions dispersées

Il y a un manque criant de synergie d'actions entre les différents intervenants en milieu rural. Les paysans sont souvent face à plusieurs interlocuteurs qui agissent de façon dispersée. Contrairement à la méthode de Dia, où tous les fonctionnaires du village agissaient dans un mouvement d'ensemble, les paysans se voient sollicités par les différents agents au développement (l'agent d'agriculture, l'agent du service de l'élevage, l'agent du développement communautaire, etc.). Chacun croit être porteur d'un message qui va améliorer leur situation. Ils ne leur parlent pas le même langage et souvent les jugent comme étant des êtres paresseux hostiles au développement.

On note souvent un manque d'enthousiasme des ruraux pour les projets qui peut s'expliquer par la démarche adaptée car les paysans sont réduits en de simples exécutants.

Quelle animation donc pour un Sénégal émergent ?

Il est évident que les différents projets de développement ont pour visée principale l'amélioration des conditions de vie des populations et l'émergence des pays concernés. Les principales actions menées dans ce sens visent le développement économique, le progrès social et la revalorisation du patrimoine culturel. Mais force est de reconnaître que la plupart de ces actions n'aboutissent pas et que les objectifs visés sont rarement atteints.

Comme nous l'avons remarqué, la cause principale des différents échecs des projets de développement réside dans les méthodes utilisées pour les conduire. C'est pour cette raison qu'il est intéressant de revisiter la méthodologie d'animation rurale de Dia.

Nous sommes convaincus que la méthode de Dia a fait et continue de faire école. Elle doit être une source d'inspiration et peut constituer un référentiel pour toute forme de projet de développement. Dans cette optique, toute animation doit être axée sur une pédagogie qui ne peut pas faire l'impasse sur certains principes.

Elle doit d'abord être axée sur une prise de décisions adaptées et harmonieuses aux situations sans porter atteinte aux droits et à l'implication des populations concernées. Elle nécessite la mise en place de relations basées sur l'égalité, mais aussi sur la reconnaissance des capacités des différents acteurs du projet afin de développer de véritables actions en partenariat. Elle suppose, à cet effet, une concertation et une collaboration des divers intervenants. Enfin, les différentes activités qui y sont menées doivent s'inscrire dans une logique de mobilisation des différents acteurs et aboutir à des créativité collective.

Bibliographie

- COLIN, R. (1980), *Systèmes d'éducation et mutations sociales : continuité et discontinuité dans les dynamiques socio-éducatives*. Paris : H. Champion.
- DIA, M. (1988), *Le Sénégal trahi : un marché d'esclaves*. Paris : Sélisio.
- DIAGNE, M. (1986), *Essai de contribution pour une meilleure orientation de la formation des cadres de Collectivités éducatives*. INSEPS.
- DIENE, Y. (1986), *Contribution à l'étude du régime juridique des centres de vacances au Sénégal*. INSEPS.
- FREIRE, P. (1983), *Pédagogie des opprimés : suivi de Conscientisation et révolution*. Paris : Maspero.